

Communiqués de septembre 2022

2 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 15 vans de CRS (inhabituellement nombreux) est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale banalisée, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, pas d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 16 et 18 h 55, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- rue des Huttes :

Un périmètre de sécurité est établi, trop large pour permettre de voir clairement l'évacuation.
Toutes les tentes qui étaient au bord de la rue sont ramassées : il n'en reste plus...

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.
Au moins une tente prise.

- Marck :

Un périmètre est établi à trois accès.
Contrôle des papiers pour le HRO (eux-mêmes et le véhicule).
Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

un périmètre de 3 CRS est établi.
Evacuation des deux côtés.
Le HRO voit 11 personnes à Auto Dépanne et 8 côté ouest (au moins une tente prise).
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Derrière la PASS.

Evacuation de 6 personnes jusqu'au fossé : un seul homme passe de l'autre côté.

- Hôpital.

4 personnes évacuent d'elles-mêmes
Un périmètre est établi.
4 tentes prises dont une pleine de matériel.

- pose au lycée agricole.

- Fort Nieulay :

Un périmètre est établi.

Des personnes inconnues ont le droit de pénétrer quand même.

Un CRS justifie cela en disant qu'il y a un parc canin et que cet espace ne fait pas partie du périmètre mais en refuse pourtant l'accès au HRO.

- Auchan :

Ce site n'est pas évacué

Le HRO voit signer les papiers de fin d'opération.

Mais le convoi part avec les sirènes en action.

Une demi-heure après il repart du commissariat, vers le quai du Danube.

- Quai du Danube :

Contrôle d'identité pour le HRO,

Evacuation, sur la base de la flagrance.

Un périmètre de 5 CRS est établi.

Le HRO est escorté dehors, ainsi que 4 personnes.

Des gens ont pourtant le droit de le traverser (des blancs).

Des exilés déplacent leurs tentes. Deux sont autorisés à entrer dans le périmètre pour récupérer leurs tentes.

Le HRO compte 110 personnes évacuées.

Plusieurs tentes prises

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Jean-Claude Lenoir, président de Salam, a assisté au démantèlement ce soir du quai du Danube.

Il s'est trouvé au contact des exilés et des gens du quartier :

"Gros démantèlement, vers 19 h 00 quai du Danube

Beaucoup de police

Tentes abîmées - Affaires volées ...

"Allez à la ressourcerie," leur dit-on.

Beaucoup d'habitants du quartier se déclarent stupéfaits de voir la police agir ainsi avant la nuit laissant dans un total désarroi des femmes et de très très jeunes enfants !

Une chaîne de solidarité tente de s'établir..."

3 septembre :

Opération policière l'après-midi du 3 septembre à Calais sur le seul secteur du quai du Danube : Info HRO.

Hier soir, pendant l'évacuation du camp du quai du Danube,, les exilés se sont déplacés par petits groupes pour s'installer quai de la Meuse, jusqu'à ce que le lieu de vie semble vide.

cet après-midi, entre 13 h 08 et 13 h 26, le convoi a été présent à cet endroit.

Un périmètre est établi, mais d'autres personnes que les associatifs ont le droit de passer.

Le lieu semble encore vide.

Rien n'est pris.

L'équipe Salam a croisé ce matin, dans ses déplacements d'un point de distribution à l'autre, plusieurs groupes de plusieurs dizaines d'exilés, épuisés, affamés, enveloppés dans des couvertures de survie, de retour de tentatives de passage. Il y avait des femmes et des enfants. Certains étaient tout mouillés.

Il y avait un premier groupe de 50 à 60 personnes, un deuxième de plus de cent personnes.

Là où ils étaient, pas moyen de s'arrêter pour leur donner quelque chose à boire ou à manger, et ils se disaient tellement fatigués ("tired... tired...") qu'ils ne pouvaient même pas envisager de rejoindre notre point de distribution le plus proche.

Le troisième groupe, d'une trentaine de personnes, a pu être un peu restauré. Ils ont raconté le voyage raté, à 60 sur un canot pneumatique importé de Chine, prévu pour 25, la peur qu'ils ont eue. Ils ont cru qu'ils allaient mourir. "Plus jamais" disaient les Albanais.

Où tous ces gens ont-ils pu se poser pour se reposer, dans cette période où tous les camps sont continuellement évacués, où on sent s'intensifier la volonté de les faire disparaître de la ville, où les obstacles mis aux associations qui les aident sont de plus en plus nombreux ?

Pour l'équipe Salam, Claire Millot (secrétaire générale)

4 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi 4 septembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 56 et 16 h 04, les habitants d'au moins trois lieux de vie ont été expulsés.

Plusieurs contrôles d'identité pour le HRO.

- rue de Judée :

passage de 9 mn.

un périmètre est établi, qui bloque l'accès par trois côtés.

- passage à l'Hôpital .

- Auchan :

Ce site n'est pas évacué (le HRO n'a vu que 2 ou 3 personnes sur ce lieu de vie.)

Le HRO voit signer les papiers de fin d'opération.

5 septembre :

Démantèlements le matin du 5 septembre à Calais du seul secteur du quai de la Meuse : Info HRO.

Ce matin, entre 8 h 09 et 9 h 48, les habitants du lieu de vie du Quai de la Meuse ont été expulsés

Le quai du Danube est toujours vide.

Environ 80 personnes (dont environ 10 enfants) sont expulsés vers la place de Norvège.
Tous les occupants ont été expulsés.

Au moins quatre tentes, sept couvertures et une bâche saisies.
9 personnes évacuées.
Aucune arrestation observée.

Un périmètre est établi en face des tentes, qui au départ ne concerne pas le HRO.
Un CRS est armé d'un LBD.
Ensuite le HRO est escorté en haut du quai.
Les CRS laissent certains exilés revenir sur le lieu de vie pour récupérer des affaires oubliées.
Les agents APC saisissent les affaires qui n'ont pas été déplacées.

La base légale de l'opération est communiquée :
"Opération en flagrant délit sur la base d'une plainte pour installation sur le terrain d'autrui."

Les exilés se réinstallent après le départ du convoi, ce qui est très dangereux : ils traversent dans une circulation très dense.

6 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi 6 septembre : infos interassociatives

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es de plusieurs lieux de vie.

Le HRO n'était pas en mesure de suivre le convoi, les informations ci-dessous ont été communiquées au hasard des observations de chacun.

Cet après-midi, à partir de 13 h 28, des opérations d'expulsions ont eu lieu,

Le convoi stoppe au Pont Faidherbe.

Expulsion quai de la Meuse.

Passage au quai du Danube

Présence signalée sur le site de l'Hôpital entre 14 h 59 et 15 h 27.

7 septembre :

Démantèlements l'après-midi du 7 septembre à Calais du seul secteur des quais du Centre Ville : Info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitants du lieu de vie des quais du Centre Ville. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'un interprète.

Cet après-midi, entre 14 h 06 et 15 h 10, les habitants des quais du Centre Ville ont été expulsés.

- Quai de la Gironde.
10 personnes évacuées.

- sous le pont Mollien.
Quelques tentes prises.

- Quai de la Meuse :
périmètre de 4 CRS établi, puis doublé.
Le HRO est maintenu hors du périmètre.
Les gens sont évacués.
L'eau est épargnée.
La PAF prend la seule personne qui parle français.

17 tentes prises au total.
Au moins 50 personnes évacuées.

8 septembre :

Evacuation ce matin à Loon-Plage : info HRO.

Présence de 11 fourgons de CRS, de 8 voitures de la Police Nationale, de fourgons de la gendarmerie, de fourgons de la PAF, de la police cynophile, d'une voiture d'huissier, de voitures de la BAC, des renseignements territoriaux, de la police scientifique, de deux voitures de pompiers, de camions de nettoyage. Pas d'interprètes...
Un hélicoptère survole la zone.

Un périmètre est établi au début de la route, puis tout autour du lieu de vie.

Les exilés n'ont pas le droit d'entrer chercher leurs affaires.
Les sacs de ceux qui sortent sont fouillés par la police.
Ceux qui sortent disent qu'ils n'ont pas eu le droit de prendre leur tente et leurs couvertures, sauf apparemment quand ils les portent sur eux.
Les tentes et couvertures qui restent sont saisies
Au moins une dizaine d'arrestations.

La police aurait refusé de laisser partir certains à des RDV médicaux à l'Hôpital.
Les familles avec des enfants sont évacuées aussi.

Les échoppes sont détruites.
Les générateurs sont saisis.
Auchan fait ramasser les caddies qui sont là.

Contrôle d'identité du HRO.

Evacuation cet après-midi à Calais : info HRO

Cet après-midi, entre 13 h 17 et 16 h 23, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés.

Présence policière sur le site de Marck depuis le matin.

- Convoi place du Danemark.

Quai de la Meuse.

Pas de périmètre.

Le HRO voit au moins 30 tentes et une famille avec deux jeunes enfants.

Les gens quittent progressivement le lieu de vie.

Ils doivent aller place de Norvège (déplacement très dangereux vu la circulation !)

Quelques tentes prises.

- Le convoi passe au BMX sans s'arrêter.

- Marck.

Les travaux ont commencé au sud du lieu de vie.

le HRO voit au moins 45 tentes, au moins 5 MNA.

Un périmètre est établi.

Au moins une tente saisie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue de Judée :

L'évacuation commence à Auto dépanne et trois minutes après côté ouest.

Au moins deux tentes saisies.

- derrière la PASS :

Le HRO voit au moins 32 personnes.

Le HRO est escorté hors du périmètre, comme les exilés.

- Hôpital .

pas de périmètre.

quelques tentes saisies.

- Auchan .

les CRS bloquent l'entrée à la barrière.

Au moins une tente et une bâche prises.

Petit déjeuner à Loon-Plage (info ADRA) :

Grand démantèlement, tous étaient sur le champ (moissonné) le long de la D217 et non sur la route.

Les exilés n'avaient pas leurs caddies bondés comme d'habitude.

Après renseignement, ils avaient le droit de tout prendre (tente couchage...) mais pas avec un caddie.

Auchan a porté plainte et est venu les récupérer (un gros camion et une dizaine d'employés sont sortis du camp).

Distribution difficile, nous étions sur le petit parking sur la droite, le long du champ.

Petits-déjeuners : au moins 400.

A la fin, une dizaine de policiers (PN) sont arrivés et se sont garés non loin de nous pour un gars qui est parti menotté.

Distribution de quelques tapis de sol...

Nous avons laissé propre le lieu ainsi que le champ.

Un bénévole a fermé la bouche à incendie qui coulait, à faible débit.

A la fin de l'opération, nous avons vu qu'il restait encore des caddies sur place.

9 septembre :

Démantèlements le matin du 9 septembre à Calais du seul secteur du quai de la Meuse : Info HRO.

Ce matin, entre 8 h 30 et 9 h 04, les habitants du lieu de vie du Quai de la Meuse ont été expulsés

les gens sont réveillés dans leurs tentes.

Ils les font se déplacer vers la place de Norvège.

Presque tous les occupants ont été expulsés : l'emplacement est presque vide.

Environ 100 personnes (dont 4 enfants) se retrouvent place de Norvège.

Au moins une tente saisie.

Les exilés se réinstallent après le départ du convoi, ce qui est très dangereux : ils traversent dans une circulation très dense.

10 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, samedi 10 septembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 17 et 16 h 31, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés

- quai de la Meuse et pont Mollien.

*Évacuation sous le pont Mollien : le lieu est complètement vidé (9 personnes évacuées)

*Les gens du Quai de la Meuse se déplacent.

Au moins deux tentes et une bâche prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue des Huttes :

un grand sac en plastique saisi.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

le HRO compte 24 tentes

L'équipe de nettoyage APC revient les mains vides.

- Marck :

Un périmètre est établi.

Le HRO peut voir environ 30 tentes d'où il est.

5 personnes sont autorisées à sortir du périmètre.

Une autre n'est pas autorisée à entrer.

Au moins deux tentes prises.

Ils obtiennent l'information que l'évacuation est faite sur la base de la fragrance.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués en même temps.

L'équipe de nettoyage APC a pris quelque chose à Auto dépanne mais le HRO ne peut pas voir ce que c'est.

De l'autre côté au moins 3 tentes prises.

- Derrière la PASS.

Les gens se déplacent d'eux-mêmes avec leur tente.

Au moins une bâche prise.

- Hôpital.

Un périmètre est établi de 4 CRS

Contrôle d'identité pour le HRO.

Ils leur demandent s'ils ont une autorisation de la préfecture pour suivre l'opération

Au moins deux tentes prises.

- Auchan :

Un périmètre est établi de 5 CRS

Au moins une tente pleine de matériel est saisie.

11 septembre :

Démantèlements l'après-midi du 11 septembre à Calais du seul secteur du quai de la Meuse : Info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es du secteur du Quai de la Meuse. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture banalisée de la Police Nationale, d'un fourgon de la Police nationale, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'un interprète à pied.

Cet après-midi, entre 13 h 19 et 14 h 02, les habitants du secteur du Quai de la Meuse ont été expulsés.

Une partie du convoi s'est rendu quai de la Gironde.

Les gens se déplacent vers la place de Norvège et s'y retrouvent tous.

Le HRO a vu au moins 77 personnes et 32 tentes expulsées.

Énormément de tentes saisies, difficiles à compter précisément, au moins 28, plus 13 bâches et trois couvertures.

Les exilés se réinstallent au départ du convoi.

Ensuite un groupe d'une centaine de personnes qui sont à la gare sont repoussés parc Saint Pierre. Elles ne peuvent entrer que vers 17 h 30.

Repas de midi à Loon-plage (info ADRA)

Camp très sale, ainsi que le lieu de distribution.

Nous avons ramassé 15 grands sacs de déchets.

Roots est passé pour en récupérer une partie et l'autre, nous les avons déposés à la benne.

Beaucoup plus de Kurdes que d'africains.

De nombreuses familles avec plusieurs enfants.

Beaucoup de nouveaux arrivants.

Repas 470, nous avons dû diminuer la quantité servie.

Une dizaine de petits vendeurs.

La borne à incendie coulait abondamment, des gars se lavaient.

12 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, lundi 12 septembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 12 et 16 h 17, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- quai de la Meuse et quai du Danube, en même temps.

* quai du Danube :

11 personnes au moins expulsées (dont 2 femmes, 2 bébés, 3 très jeunes enfants.)

au moins 3 arrestations

au moins 9 tentes, 5 bâches et un tapis saisis.

* Quai de la Meuse :

un périmètre est établi.

Le HRO est empêché d'accéder à la rue qui longe le quai, donc de documenter.

Toutes les personnes du quai de la Meuse ont à nouveau été toutes déplacées place de Norvège, avec les dangers de la circulation pour y arriver et pour en repartir.

Au moins 2 tentes, une bâche et un tapis saisis.

- rue des Huttes :

un grand sac en plastique saisi.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

le HRO compte 27 tentes

Pas de saisie observée.

- Marck :

Un périmètre est établi.

Les CRS finissent par accepter qu'un des membres s'assie sur un rocher à l'entrée pour observer.

Le HRO peut voir environ 40 tentes d'où il est.

Au moins deux tentes prises.

Les gens se réinstallent quand les forces de l'ordre se replient.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués en même temps.

Au moins 3 personnes expulsées côté Auto dépanne, et 21 côté ouest.

Le HRO est escorté jusqu'à la rue du Beaumarais.

Pas de saisies observées.

Les gens se réinstallent quand les forces de l'ordre se replient.

- Hôpital.

Le convoi n'entre pas comme d'habitude sur le terrain, mais reste sur un des ronds-points.

Les policiers et personnel APC vont à pied.

Un périmètre est établi de 2 CRS, de deux côtés.

Le HRO ne parvient pas à approcher.

Au moins 2 tentes, une bâche pleine de matériel saisis.

- Derrière la PASS.

Périmètre de 2 CRS.

Au moins 10 personnes expulsées en direction du fossé.

4 tentes sont là sans propriétaire : une de l'autre côté du fossé, une du côté du lieu de vie.
2 hélicoptères de surveillance.
Au moins 11 tentes et une bâche saisies.

- Auchan :

Un périmètre est établi de 4 CRS
au moins 4 personnes expulsées,
pas de saisies observées.

13 septembre :

Une évacuation a eu lieu ce matin quai de la Meuse : l'équipe Salam n'a plus trouvé une seule tente sur le site, plus rien ! Et un homme était en caleçon et t-shirt (la police lui avait pris toutes ses affaires, a-t-il dit).

D'après les exilés, l'opération a eu lieu très tôt ce matin (ils disent même 5 h du matin) et il y a eu beaucoup d'arrestations.

Un peu plus tard, sur le quai du Danube, précisément là où étaient les tentes il y a encore quelques jours, des rochers ont été déposés pour empêcher toute réinstallation.
(en PJ, nos photos)

Pour l'association, Claire Millot (secrétariat Salam)



14 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, mercredi 14 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale,, d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 17 h 43, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

Aucun exilé d'abord visible en Centre Ville.

- Pont Mollien.

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.

Ils sont trop loin pour voir quoi que ce soit.

Les habitants non plus ne sont pas autorisés à passer.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Plusieurs hommes quittent le lieu de vie.

Au moins une dizaine de tentes saisies, dont trois pleines de matériel.

- rue des Huttes :

Au moins 6 tentes, 3 bâches et une couverture saisies.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

le HRO compte 21 tentes

Pas de saisie observée.

- Marck :

Un périmètre est établi, trop loin pour permettre les observations.

les gens n'ont pas le droit de passer chercher leurs affaires.

L'OFII peut entrer (c'est un service du Ministère de l'Intérieur.)

Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

Au moins 5 tentes évacuées côté Auto dépanne, et 11 auto-évacuées côté ouest.

Pas de saisies observées.

- Hôpital.

Plus de 60 personnes sont évacuées sans leurs affaires et sans leurs tentes (un a pris sa tente).

3 tentes évacuées, au moins deux saisies.

- Derrière la PASS.

Au moins 1 tente saisie.

- Auchan :

au moins 3 personnes expulsées,

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

15 septembre :

Pas de démantèlements à Calais ce jeudi 15 septembre : info HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, vers 8h, tout le monde avait quitté les quais de la Meus, du Danube et le Pont Mollien. De nouveaux enrochements sont installés quai de la Meuse.

Il n'y aura pas d'évacuation dans ce secteur.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Démantèlements à Loon-Plage ce jeudi 15 septembre : info HRO

Arrivée du convoi à 7 h 38 au nouveau lieu de camp.

Un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors, puis leurs identités sont contrôlées.

La Police Nationale et un tracteur Loxam sont présents aussi de l'autre côté de la route sur l'ancien camp.

Le HRO est là aussi escorté dehors et leurs identités sont à nouveau contrôlées.

Le périmètre est trop large pour permettre des observations.

Le HRO voit arriver un bus à 8 h 16. Il part deux heures après.

Arrivée immédiate d'un 2e bus, puis d'un 3e et d'un 4e.

Au moins 40 personnes se réinstallent sur l'ancien camp.

Les gens peuvent quitter le nouveau camp avec leurs tentes.
Mais plusieurs tracteurs LOXAM partent chargés de matériel saisi.

Plus d'une dizaine d'arrestations.

Les CRS quittent le camp à 12 h 53.

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA.

Grand démantèlement ce matin.

Entre Auchan et le pont à roseaux, nous avons croisé beaucoup d'exilés.

Au moins 400 petits-déjeuners sur le petit parking le long du champ.

Vu l'espace, c'était assez difficile.

Le générateur a fait bien des heureux.

Il y eut quatre bus remplis.

Tout près de la benne, il y en avait une 2ème avec beaucoup de tentes et de bâches dedans.

Plusieurs gars les récupéraient, apparemment, elles n'étaient pas lacérées.

A proximité de la borne à incendie, des gros blocs de bétons ont été installés.

Ainsi, il n'est plus possible de rentrer ou de sortir du camp de ce côté là !

Les grands portails métalliques ont été fermés, il n'est plus possible d'installer des tentes à l'intérieur.

Une distribution rapide de quelques vêtements...

16 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, vendredi 16 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 29 et 16 h 32, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- rue des Huttes :

un périmètre de sécurité est établi, trop large pour permettre les observations.
l'accès au site est refusé au HRO.

- BMX :

Une tente au moins saisie.

- Marck :

Un périmètre est établi,
les gens déplacent leurs tentes.
Une tente au moins saisie.

- rue de Judée :

évacuation sur les deux sites.
plusieurs hommes évacués avec leurs tentes.
au moins deux tentes saisies.

- Hôpital.

Les exilés ne sont pas autorisés à entrer sur le site pour chercher leurs affaires, ni leurs tentes.
Ils sont renvoyés par les policiers à la Ressourcerie.

- Derrière la PASS.

8 personnes sont déjà évacuées.

- Fort Nieulay :

2 tentes au moins saisies dont une pleine.

- Auchan :

pas de périmètre établi,
pas de saisies observées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Audience au tribunal administratif le 20 septembre :

Ci-joint le communiqué de presse interassociatif.
Claire Millot (secrétariat Salam)

Audience du 20 septembre 2022 au Tribunal Administratif de Lille : Interdictions des distributions d'eau et de repas à Calais

Plus de deux ans après la publication du premier arrêté préfectoral interdisant les distributions gratuites de repas et d'eau à Calais, se tiendra le 20 septembre 2022 prochain au Tribunal Administratif de Lille, une audience suite aux recours en annulation contre ces arrêtés. Nos 13 associations, syndicats et fondations en soutien des personnes exilées, accompagnés du cabinet Spinosi, défendront lors de cette audience le principe de fraternité et le droit à apporter une aide humanitaire aux personnes dont la vie en dépend.

Depuis septembre 2020, par arrêté et ce chaque mois, la préfecture va à l'encontre du principe de fraternité et exerce une entrave importante à l'aide humanitaire pourtant nécessaire à ces personnes dans le besoin. Si une « trêve » a bien eu lieu entre mai 2022 et août 2022, la machine répressive de la préfecture a repris en août dernier avec un nouvel arrêté ciblant désormais quatre quais en centre-ville.

Les lieux visés ne font l'objet d'aucune aide des services de l'Etat, seules les associations indépendantes y interviennent. La vie de plus d'une centaine de personnes exilées parmi lesquelles des mineurs non accompagnés, des familles, des femmes isolées et des hommes seuls dépend donc des distributions en eau et nourriture desdites associations.

Face à l'urgence du nonaccès à l'eau, les arrêtés préfectoraux restent un outil d'entrave à la solidarité parmi d'autres.

« Nous distribuons des petits-déjeuners et eau potable tous les matins à proximité des lieux de vie dans le Calais. Lors de notre distribution du 14 septembre 2022, les personnes exilées originaires du Soudan réclamaient de l'eau sur un campement, les forces de l'ordre lors de l'expulsion la veille de leur lieu de vie, avaient confisqué l'ensemble de leurs jerrycans, seuls contenants qu'ils avaient à disposition pour être ravitaillés par les associations. ce matin-là nous n'avions pas de contenants, et n'avons pas pu distribuer de l'eau. De toute façon la quantité est toujours insuffisante et c'est la première chose que réclament nos amis exilés. »

Claire Millot, Association Salam

« Depuis le début de l'année 2022 dans le Calais, rue de Beau marais, pendant nos distributions où presque 1 000 personnes habitaient sur différents lieux de vie, nous avons compté que la police a essayé de nous stopper plus de 20 fois physiquement et verbalement. Ce n'est pas tout puisque plus de 1 500 euros d'amendes sur nos véhicules nous ont été infligés. Les bénévoles ont également fait l'objet de centaines de contrôles d'identité dans l'exercice de leurs activités visant simplement à alimenter en eau et nourriture des personnes dans le besoin »,

Hugo Hardy référent plaidoyer pour l'association Calais Food Collective.

C'est pourquoi, nos organismes contestent aujourd'hui ces arrêtés préfectoraux devant la justice administrative. Sur le fondement du principe de fraternité cher à notre République Française et sa Constitution mais aussi du droit européen et international, nous exerçons un recours en annulation de ces arrêtés :

-En outre, nous attendons une reconnaissance de la situation extrêmement précaire dans laquelle survivent les personnes exilées à Calais et ses alentours.

-Nous souhaitons également que la justice reconnaisse comme principe humanitaire auquel on ne peut déroger, le fait pour les associations d'assouvir les besoins des personnes exilées en eau et nourriture et de pallier les services essentiels que l'Etat n'assure pas, ou très insuffisamment par des moyens inefficients, auprès de ces populations.

L'audience aura lieu le mardi 20 septembre à 14 heures au Tribunal Administratif de Lille (Salle 1). Cette audience sera à la fois accessible au public et aux journalistes. Nous invitons d'ailleurs ces derniers à se rendre devant le tribunal dès 13 heures, des interventions des diverses associations et de leurs porte-paroles auront lieu.

Associations signataires :

Auberge des migrants, Calais Food Collective, Collective Aid, Fondation Abbé Pierre, Human Rights Observers, Ligue des Droits de l'Homme, Refugee Info Bus, Refugee Women Centre, Salam Nord/Pas-de-Calais, Secours Catholique Pas-de-Calais, Solidarités International, Syndicat de la Magistrature, Utopia 56

18 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, dimanche 18 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins six lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 15 h 56, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés

- BMX :

Le HRO compte 20 tentes auto-expulsées.

Une tente, une bâche et deux sacs au moins saisis.

- Marck :

Un périmètre est établi,

Une quinzaine d'habitants sont sortis du camp.

Une tente au moins saisie.

- rue de Judée :

impossible pour le HRO d'approcher.

les gens s'évacuent d'eux-mêmes.

au moins une tente saisie.

- Hôpital.

Le HRO est évacué de force du lieu de vie.

Ils voient 7 personnes sur le lieu de vie.

- Derrière la PASS.

Le HRO voit 7 personnes sur le lieu de vie.

2 personnes se sont déjà auto évacuées avec deux tentes.

Un périmètre est établi au milieu du terrain.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Auchan :

pas de périmètre établi,

Au moins une tente, deux bâches et une couverture saisies.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Repas de midi à Loon-plage : info ADRA

Repas : au moins 530.

Le camp était très sale, sans compter un grand tas de vêtements non adaptés et des chaussures à talon.

Distribution difficile.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner ce matin.

Un groupe familial de kurdes iraniens venait d'arriver, dix-huit personnes au total.

Plusieurs jeunes afghans, pas très disciplinés, dans l'après-midi, d'autres nouveaux sont arrivés.

Ceux arrivaient très tard, n'ont pas eu à manger.

Nous avons entendus quatre tirs, aucune panique, probablement par des chasseurs au delà du camp..

La borne à incendie coulait vraiment à fond.

Distribution de quelques couvertures et de baskets.

Tous nos déchets ont été déposés à la benne.

20 septembre :

Calais cet après-midi du mardi 20 septembre.

L'équipe du HRO n'était pas disponible pour suivre les démantèlements.

Nous savons cependant qu'une évacuation a eu lieu cet après-midi car le convoi a été repéré dans son déplacement de la rue de Judée à l'Hôpital.

Loon-Plage : évacuation ce matin : Info HRO.

à partir de 8 h 30 (environ)

présence d'au moins 7 fourgons de CRS, de deux fourgons de la PAF, de 3 voitures banalisées, du sous-préfet, de deux huissiers, de l'équipe de nettoyage avec les habituels engins de chantier.

Présence d'au moins un bus de mise à l'abri.
A 9 h sept personnes ont été vues entrer dans ce bus.

Au moins 300 personnes sont chassées hors du camp et attendent dehors.

Contrôle d'identités pour Utopia,
au moins une quinzaine d'arrestations,
un camion récupère les caddies d'Auchan.

22 septembre :

Démantèlements du jeudi 22 septembre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 40 et 16 h 51, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- en face de la gendarmerie :
Au moins deux tentes et une bâche prises.

- rue des Huttes :
Le périmètre de sécurité est établi au bout de la route.
Le HRO voit 30 personnes sur le lieu de vie et 10 expulsées.
Des habitants du quai de la Meuse sont là.
au moins 4 tentes prises.
Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- BMX :
Le périmètre de sécurité est établi avant les rochers.

- Marck :
Un périmètre est établi aux rails,
2 tentes au moins sont saisies.

- rue de Judée :
Aucune saisie observée.

- Hôpital.
Le périmètre de sécurité est établi au parking.
Le HRO est bloqué au 2e rond-point avec 3 vans de CRS.
2 citoyens à vélo sont aussi contraints de passer par ailleurs.

- Derrière la PASS.
Les gens déplacent leurs tentes à l'arrivée de la police.
Ils se réinstallent au départ du convoi.

- Auchan :
Le périmètre de sécurité est établi aux rochers.
Le HRO voit une personne évacuée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA

Petit-déjeuner : 350, plusieurs familles avec de jeunes enfants.

Présence de plusieurs afghans, dont certains parlaient le français, ils ont séjourné sur Paris.

Un groupe d'albanais et quelques vietnamiens sont arrivés en fin de matinée.

Huit petits vendeurs.

La bouche à incendie ne fonctionne plus, la vanne tournait dans le vide, les gars sur place étaient dépités de ne plus pouvoir récupérer de l'eau.

A proximité, un gros bloc de béton a été déplacé !

Distribution de quelques vêtements.

24 septembre :

Démantèlements du samedi 24 septembre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles

d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 26 et 16 h 30, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- passage quai du Danube,

Pas de périmètre de sécurité.

Evacuation des gens qui sont là (au moins dix)

Au moins trois tentes prises, pleines de matériel.

contrôle d'identité pour le HRO.

- à côté de la gendarmerie :

Pas de périmètre de sécurité.

Expulsion des deux côtés de la rue Mollien (une dizaine de personnes)

Quelques tentes saisies dont au moins une pleine de matériel, ainsi que deux bâches.

- rue des Huttes :

Un fourgon de CRS bloque l'entrée.

Le HRO voit au moins 15 personnes sur le lieu de vie et au moins 10 expulsées.

Une personne est expulsée avec ses affaires mais finalement n'a le droit de prendre que sa couverture.

Saisie au moins de 3 tentes, une bâche, une couverture et un sac.

Les gens réinstallent 10 tentes au départ du convoi.

- BMX :

Les tentes ont été évacuées avant l'arrivée du convoi : 26 tentes.

Au moins trois tentes saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi, hors du terrain.

Le HRO est escorté dehors.

au moins 8 personnes sont sorties du bois avec leurs tentes.

Réinstallation au départ du convoi.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés.

un périmètre est établi côté ouest ; aucune saisie observée .

Impossible d'observer à Auto dépanne.

Au moins 100 personnes à ce moment-là à la distribution.

- Hôpital.

Le périmètre de sécurité de 3 CRS est établi au fourgon APC.
Impossible d'observer.
au moins 16 personnes expulsées.
Au moins une tente prise.

- Derrière la PASS.
le HRO voit environ 25 tentes.
8 personnes quittent le lieu de vie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

26 septembre :

Démantèlements du lundi 26 septembre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 22 et 17 h 03, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- place du Danemark,
Un périmètre de sécurité est établi.
Au moins une dizaine de tentes et une demi-douzaine de bâches sont saisies.
Deux arrestations.

- rue des Huttes :
Un périmètre de sécurité est établi.
14 personnes sont expulsées, avec huit tentes.
Quelques tentes sont saisies.

- BMX :

Au moins une tente saisie.

- Marck :

Un périmètre de 6 CRS est établi, sauf pour les citoyens.

Au moins une tente et une bâche prises.

- rue de Judée :

Au moins une tente et une bâche prises.

- Hôpital.

27 personnes sur le lieu de vie.

Au moins une tente prise.

- Passage derrière la PASS.

- Auchan :

Les CRS ne sont pas entrés sur le lieu de vie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

27 septembre :

Loon-Plage

Le convoi est en route dès 7 h du matin dans le noir.

La gendarmerie est présente (au moins 6 fourgons), la sécurité du port aussi, en plus des fourgons de CRS (au moins 7), un fourgon et une voiture de la Police Nationale

Il y a cinq camions bennes, deux engins de chantier impressionnants.

Les gens commencent à ramasser les affaires et à sortir d'eux-mêmes dès 7 h 45.

L'opération se concentre d'abord sur l'ancien lieu de vie

Le HRO voit 70 personnes sortir avec leurs affaires mais pas de tentes.

Quelques arrestations.

8h 10 : un policier (homme) palpe une bénévole femme.

Plusieurs contrôles d'identité des associatifs.

Les policiers présentent la réquisition du Procureur, ce qui est assez rare.

Certains demandent à ce que leurs photos ne soient pas publiées avec leurs visages à cause de leur famille.

Un autre dit qu'en 20 ans il n'a jamais vu la moindre violence policière pendant une évacuation.

Le HRO voit deux bus arriver.
Un troisième arrive pour les familles. Il se remplit complètement.

Le camp principal n'a pas été évacué.

28 septembre :

Démantèlements à Loon-Plage ce matin (28 septembre) : infos HRO.

Hier, c'était l'ancien camp qui était évacué,
Ce matin, on voit l'ampleur des dégats : les arbres y ont été coupés

ce matin, c'était le nouveau lieu de vie qui était évacué.
Un convoi de 11 fourgons de CRS est accompagné de la police scientifique et de la PAF.
Arrivée d'un bus et d'un fourgon de l'AFEJI.
Une quinzaine d'arrestations.

Un périmètre (changeant) est établi.
Le HRO est escorté dehors. Impossible d'observer l'évacuation.

Environ 120 personnes hors du camp, les enfants sont très nombreux.
Les buissons sont arrachés, le matériel qui reste ramassé.
Nombreux témoignages de gens qui n'ont pas pu récupérer leurs effets personnels, leur tente et leurs couvertures. D'autres n'ont pas rencontré de problèmes.
Au moins les contenants à eau sont épargnés.

Fin de l'opération à 12 h 33.

Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un de la Police Nationale, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 16 h 44, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- passage quai du Danube,

- à côté de la gendarmerie, pas d'évacuation observée.

- pont Mollien,

Les 6 personnes expulsés sont autorisés à prendre leurs affaires.

Quelques tentes, au moins 15 couvertures et trois bâches prises.

- rue des Huttes :

Personne sur le lieu de vie.

65 couvertures, 2 tentes pleines de matériel, un matelas et 6 bâches dont trois pleines de matériel sont saisis.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes : 24 tentes.

Au moins une tente saisie, et deux bâches dont une remplie de 4 couvertures.

- Marck :

Une centaine de tentes ont été sorties du bois.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Un périmètre est établi,

Au moins une tente et une bâche prise.

- rue de Judée :

les deux côtés sont évacués en même temps.

Le HRO est escorté dehors.

Les exilés évacuent 7 tentes d'eux-mêmes.

Au moins deux bâches prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- derrière la PASS.

Le HRO est escorté dehors, il ne peut rien observer;

- Hôpital.

Le HRO voit 11 personnes sortir du lieu de vie et 30 personnes au bord du fossé.

Une douzaine de personnes sont évacuées sans leurs affaires.

- Auchan :

Pas de saisies observées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

29 septembre :

Petit déjeuner à Loon-Plage de l'ADRA ce matin

Beaucoup de monde malgré les démantèlements de mardi et de mercredi.

Un grand groupe d'exilés à l'extérieur du camp, attendant le bus.

Le camp est très boueux et insalubre.

Petits-déjeuners : 400.

Quelques familles avec de jeunes enfants.

Tout s'est passé dans le calme.

Beaucoup de déchets des précédentes distributions.

Une benne à l'entrée avec quelques caddies à l'intérieur et des sacs de déchets, nous avons laissé les nôtres dedans.

30 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, vendredi 30 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins onze lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 40 et 17 h 07, les habitants d'au moins onze lieux de vie ont été expulsés

- à côté de la gendarmerie,

Les CRS cherchent dans les buissons.

Une arrestation.

Au moins une tente et une bâche prises.

- du quai du Danube au pont Mollien,

La police annonce 13 personnes sous le pont Mollien.

Les gens partent avec leurs affaires.

Au moins 5 tentes et des bâches prises.

Des vêtements, des couvertures, des sacs de couchage sont saisis sous le pont, au moins trois tentes, une vingtaine de couvertures et deux bâches.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi, avec une ligne de CRS (l'un porte un fusil LBD).

Au moins 15 personnes présentes.

Elle sont repoussées au nord de la rue.

Des gilets de sauvetage sont saisis et du matériel.

Deux personnes ne sont pas autorisées à reprendre leurs affaires.

- BMX :

L'interprète compte les tentes.

- Marck :

Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain.

- rue de Judée :

Un périmètre est établi.

les deux côtés sont évacués en même temps.

Au moins cinq tentes prises de chaque côté.

Ils prennent aussi les tentes de ceux qui sont présents sur le site.

"On fera le point à la fin de l'opération", entend-on un CRS dire dans la vidéo... comme s'il était possible de rapporter certaines tentes ensuite...

- derrière la PASS.

Le HRO est escorté dehors,

les 9 personnes présentes sur le site aussi.

Elles doivent passer le fossé avec leurs tentes.

- Hôpital.

Au moins 20 personnes déjà expulsées à l'arrivée du HRO.

Un périmètre est établi.

Au total 47 personnes sont évacuées.

Au moins trois tentes prises.

- Auchan :

Un périmètre est établi.

Au moins une tente prise.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.